

Dès le 7 janvier 2019, les emballages et papiers en mélange seront collectés en bac sur tout le territoire de Touraine-Est Vallées.



Conseils pratiques :

- * Ne pas emboîter les emballages ménagers,
- * Ne pas laisser les blisters sur les prospectus,
- * Ne pas déposer d'emballages souillés,
- * Il est possible de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques,
- * Tous les plastiques ne se trient pas, seuls les bouteilles et flacons (même les bouteilles d'huile),
- * Ne pas déchirer les papiers en petits morceaux,
- * Inutile de laver les emballages.

A ne pas jeter :

- * Emballages en plastique non recyclables (Barquettes, pots de yaourts),
- * Papiers non recyclables (Kraft, papier peint, papier cadeaux),
- * Les cartons volumineux (déchetterie),
- * Les mouchoirs en papier,
- * Les papiers d'emballages des aliments distribués à la coupe,
- * Les emballages plastiques des journaux et des publicités.

Verre

Les emballages en verre se trient de la même manière qu'ils soient collectés en bac (sud Loire) ou dans des colonnes à verre (enterrées ou aériennes).

Memo tri du verre :

- * Bouteilles, pots et bocaux en verre,
- * Verre blanc et coloré,



Conseils pratiques :

- * Ne pas emboîter les emballages en verre,
- * Enlever les bouchons ou capsules (plastique, métal et liège),
- * Ne pas déposer d'emballages en verre pleins,
- * Inutile de laver les emballages.

A ne pas jeter :

- * Lampes, ampoules,
- * Assiettes et verre à boire,
- * Pots de terre (fleur),
- * Miroir,
- * Carrelage,
- * Vitre....

Point de collecte :

Retrouver la liste des points de collecte sur www.touraineestvallees.fr